

Régisseur-technicien de spectacles

RÉF | 3012

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer l'organisation d'un lieu de spectacle (espace intérieur et extérieur);
- Assurer la conception technique d'une création;
- Assurer la réalisation technique d'un accueil ou d'une tournée;
- Gérer l'installation en fonction des décisions artistiques;
- Régler les installations de l'événement ou du spectacle;
- Assurer la conduite du spectacle ou de l'événement;
- Assurer la gestion d'un spectacle ou d'un événement.

Programme

• Cours professionnels :

1ère année :

Organisation de l'espace et des métiers de la régie; Organisation du plateau; Organisation de l'éclairage; Électricité; Organisation du son; Organisation de la vidéo; Analyse critique personnelle d'une organisation de spectacle.

2ème année :

Réalisation du plateau; Réalisation de l'éclairage; Réalisation du son; Réalisation de la vidéo; Présentation des objectifs du TFE; Séminaire régies; Droit et assurances; Gestion commerciale; Comptabilité et fiscalité; Analyse critique personnelle d'une réalisation de spectacle.

3ème année :

Qualité entrepreneuriale; Droit et assurances; Comptabilité et fiscalité; Conception plateau; Conception éclairage; Conception son; Conception vidéo; Régie générale et gestion spécifique; Séminaire "conduite de spectacle"; Analyse critique des rédactions des TFE.

[Pour plus d'informations, visitez le site de l'organisme.](#)

• Pratique Professionnelle :

Vous devrez être occupé dans la profession sous forme soit d'un(e) :

- **Convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un **délégué à la tutelle**.
- Contrat de travail
- Pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil. Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et aboutit souvent à l'engagement du stagiaire au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation

[Alternance PME](#)

ORGANISATION

Durée

3 année(s)

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certains cas, des cours peuvent être donnés en journée

Début

Septembre

Coût

325 € par an - Coût réduit : Gratuit pour chercheur d'emploi bruxellois sur présentation des formulaires A15 et A23 de moins de 2 mois -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date **ET** répondre à l'une des conditions ci-après:

OU 4ème année réussie en secondaire général, technique ou artistique;

OU CESI;

OU 6ème année secondaire professionnelle réussie (soit le CE6P, soit le CQ6P);

OU Certificat d'apprentissage;

OU Examen d'admission.

ET assister à une séance d'information OBLIGATOIRE

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

Remarques

Il est éventuellement possible de conclure une convention de stage entre le 1er janvier et le 30 avril pour les candidats non inscrits pour l'année académique en cours, mais ayant déjà un patron formateur en vue.

Le but est de permettre aux candidats de démarrer leur formation sans attendre le début de l'année académique suivante.

Pour ce faire, il y a lieu de contacter le délégué à la tutelle qui :

- S'assurera que le candidat est dans les conditions pour suivre la formation choisie

- Fera signer une promesse d'inscription aux cours pour l'année académique suivante.

Les chercheurs d'emploi indemnisés s'informeront préalablement des implications inhérentes à leur statut.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur [le site de l'organisme](#). La période d'inscription se situe entre début mai et le 31 octobre.

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages ([voir les permanences](#)).
- [Suivez la vidéo d'un workshop relatif au métier](#).
- [Portes ouvertes](#) à l'efp le 23 avril 2023

Organisme

Efp - Sfpme : Chef d'Entreprise

Rue de Stalle 292b

1180 Uccle

Tél: efp 0800 85 210

<http://www.efp-bxl.be>

